

DOMAINE DE MOINE PRÉ
8 rue du Vieux Moulin
55300 BISLEE – France
+33.(0)6 12 81 01 47
domainedemoinepre.fr
contact@domainedemoinepre.fr



CONTRAT DE SAILLIE CALCETIN SALVATELLA

Acheteur :
Adresse :
Code postal : Ville
N° Portable : e-mail

CONDITIONS DE VENTE

L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie de l'étalon CALCETIN SALVATELLA en insémination de semence congelée aux conditions suivantes :

Un montant de 837 € TTC à régler à la commande et comprenant :

- 600€ ht (TVA à 5,5%),
- Frais techniques : 70€ ht (TVA à 20%),
- Frais de transport : 100€ ht (TVA à 20%) pour la France, les frais de transport en Europe ou vers le monde seront examinés et communiqués en fonction de la destination,
La carte de saillie vous sera remise après paiement intégrale du montant de la saillie (837€ TTC)
*TVA appliquée de 20% sous réserve de modification du taux de TVA

- Si une jument n'est pas pleine au 31 octobre de l'année en cours (certificat d'un vétérinaire à l'appui transmis avant la fin de l'année en cours), le contrat de saillie est reporté à l'année suivante, seuls les frais de transports et les frais techniques seront facturés l'année suivante hormis s'il vous reste des paillettes de l'année passée.
- La société Chrysopraze ne pourra être tenue pour responsable si la jument est vide
- Les frais techniques et de transport sont à la charge de l'acheteur (Semences chez EQUITECHNICS).
- La réservation de la carte de saillie est effective au retour du contrat signé et à la réception du règlement dans sa totalité; L'envoi des paillettes se fait à réception du règlement du montant total de la saillie.
- Le futur poulain sera O. C. (Origine constatée)

Adresse de retour :

SAS CHRYSOPRAZE
DOMAINE DE MOINE PRÉ
8 rue du Vieux Moulin
55300 BISLEE – France

Coordonnées bancaires :

SAS CHRYSOPRAZE • DOMAINE DE MOINE PRÉ
8 rue du Vieux Moulin
55300 BISLEE – France
IBAN : FR76 3000 3009 1900 0200 2804 334
BIC : SOGEFRPP



La saillie est réservée pour la jument :

Couleur de la jument :

N° Sire : UELN :

Origines (père x mère) :

Studbook du futur poulain :

Coordonnées du centre d'insémination (nom, adresse mail et postale, numéro de téléphone etc...) :

Transfert d'embryon : ☐ Oui ☐ Non

CONDITIONS D'UTILISATION

- L'acheteur déclare avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations. Il passera avec le centre d'insémination une convention distincte d'hébergement de sa jument et, en aucun cas, le vendeur ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur.
- Les frais de mise en place, les frais de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur.
- Chaque contrat de vente comprend 2 doses de 6 paillettes de semence congelée.
- Les doses non utilisées restent la propriété du vendeur. L'acheteur s'engage à renvoyer au vendeur toutes les paillettes non utilisées.
- La semence ne peut en aucun cas être transmise à des tierces personnes. Les doses ne pourront être utilisées que pour la jument mentionnée dans ce contrat.
- Si l'acheteur effectue une utilisation non autorisée de la semence congelée, il devra s'acquitter, sans exception, d'une amende de 2500€ en addition des postes non soldés.
- La semence congelée ne peut être utilisée que pour l'insémination artificielle conventionnelle ou le transfert d'embryon. L'utilisation de la semence pour l'ICSI ou toute autre technique de reproduction innovante n'est autorisée qu'après accord préalable.
- La semence congelée sera facturée par jument.

Fait à Le / /

Signature de l'acheteur (précédée de la mention « lu et approuvé »)